

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 20 juillet 2021
Date d'impression 20 juillet 2021

Glycine

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Glycine
Code Produit	26-128-6405
Société	EUROMEDEX 24, rue des Tuileries BP 74684 SOUFFELWEYERSHEIM 67458 MUNDOLSHEIM CEDEX Tél : 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25 e.mail : info@euromedex.com Internet : www.euromedex.com
Numéro d'Appel d'Urgence	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement de la substance ou du mélange

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No.1272/2008.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : Glycine

Synonymes : Aminoethanoic acid ; Aminoacetic acid

Formule : C₂H₅NO₂

Poids moléculaire : 75,07 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
56-40-6	200-272-2			<=100 %

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

Faire respirer de l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NO_x)

Glycine

Combustible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Éviter la formation de poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

Méthodes de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

Donner non disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise.

Utiliser des masques de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières.

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Manipuler avec des gants.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : Solide, Poudre cristalline

Couleur : Blanc

Données de sécurité

pH : donnée non disponible

Point de fusion : 240 °C

Point d'ébullition : donnée non disponible

Point d'éclair : non applicable

Température d'inflammation : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité inférieure : donnée non disponible

Limite d'explosivité supérieure : donnée non disponible

Glycine

Densité relative : 1,161 g/cm³ à 20 °C
Hydro solubilité : Soluble - 250 g/l à 25 °C
Masse volumique : 1.000 kg/m³

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Matières à éviter

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu : Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), Ammoniaque
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

DL50 Oral(e) - rat - 7.930 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Peau – Lapin : Pas d'irritation de la peau - 4 h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux – Lapin : Pas d'irritation des yeux - 72 h

Sensibilisation du système respiratoire ou de la peau

Sensibilisation

Négatif.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Négatif.

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Signes et Symptômes d'une Exposition

Une exposition répétée ou prolongée peut causer : Asthme

Information supplémentaire

RTECS: MB7600000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 20 juillet 2021
Date d'impression 20 juillet 2021

Glycine

Toxicité

Toxicité pour les poissons : CL50 - *Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange) - >1.000 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 - *Daphnia magna* (Grande daphnie) - >220 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 - *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes) - > 1.000 mg/l - 72 h

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Facilement biodégradable

Effets éco toxicologiques

Une bioaccumulation est peu probable.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Information supplémentaire sur l'écologie

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU Non enregistré

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16. AUTRES DONNÉES

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006
Version 2.0 Date de révision 20 juillet 2021
Date d'impression 20 juillet 2021

Glycine
